



**CROS DE GEORAND**

**N°8**

*2ème semestre 2011*

# *Le bulletin municipal*

**Le Mot du Maire**

**Travaux et Réalisations**

**Patrimoine : la Fête du 15 Août**

**Dossier : le Parc Naturel Régional**

**La Page des Associations**

**Les Manifestations**

**Des Brèves, des Infos Pratiques**



*Bulletin réalisé et mis en page par la Commission Communication*

*Textes : Isabelle Jouffre, Françoise Laurent, Didier Moulin, Cécile Pradier, Sébastien Pradier, Jean-Marie Tauleigne - Photos : Clément Breysse, Alban Pradier*

## LE MOT DU MAIRE

Chères Crouseillounes, Chers Crouseillous,

La fin de l'année approche ; ce deuxième semestre 2011 a connu de grandes manifestations proposées par nos diverses associations qui savent parfaitement créer des moments de convivialité :

Les concours de pétanque des 9 juillet et 14 août organisés par le Comité des Jeunes, ont une affluence de joueurs toujours aussi importante. Les bals du 9 juillet et du 14 août avec des orchestres réputés font la notoriété de nos jeunes ; ces soirées sont des événements incontournables de la Montagne. Les ball-traps des 14 et 15 août organisés par les chasseurs attirent une foule d'adeptes. Le bal musette organisé par le Club de Géorand fait danser les jeunes et les moins jeunes dans une excellente convivialité et une très bonne ambiance.

Et bien sûr, la fête du 15 août avec le thème du Brésil a eu cette année encore un très beau succès. Les joueurs de l'équipe de France de pétanque se sont affrontés à nos joueurs locaux. Après le repas brésilien servi sur la place, danseurs et jongleurs ont séduit le public qui pouvait également découvrir les stands et les jeux pour enfants. L'investissement de tous les bénévoles qui étaient costumés aux couleurs du Brésil a contribué à la réussite de cette fête.

Une soirée cinéma, le 10 septembre, avec le film Potiche, a réuni 63 spectateurs. 126 convives ont dégusté les fameuses maôches lors de la soirée organisée par le Club de Géorand. Pour la quatrième année consécutive, le challenge de pétanque était proposé pour le Téléthon dans le garage de La Palisse. Merci à tous ceux qui nous ont aidé à l'organisation et surtout aux participants et aux donateurs. Le repas du Centre Communal d'Action Sociale, animé par un chanteur et un musicien, a réuni 42 convives à l'auberge du Tauron. Un colis sera distribué à ceux qui n'ont pu être présents.



*Inauguration de la place et de la traversée du village*

Une journée très importante a été le 3 septembre, jour de l'inauguration de la traversée du village. Beaucoup de personnalités avaient répondu à notre invitation et vous avez été très nombreux à nous témoigner, par votre présence, votre attachement à notre village. A l'occasion de la fête du 15 août ou de la Toussaint, on rencontre beaucoup de gens qui ont des racines dans notre commune et qui ont plaisir à y revenir. Tous apprécient ces espaces rénovés, embellis, agréables et fonctionnels, et à chaque fois nous sommes fiers de les y accueillir.

Le point sur les travaux va être fait sur les pages suivantes. D'autres investissements ont été réalisés ou sont en cours sur notre commune :

- Les travaux d'adaptation et de modernisation du Poste Source de La Palisse réalisés par ERDF (Electricité Réseau Distribution France) pour 2 millions d'euros et RTE (Réseau Transport d'Electricité) pour 300 000 €.
- Le renforcement de la basse tension aux quartiers de Varennes et Rochessac va éliminer de nombreuses difficultés causées par de fortes chutes de tension. L'enfouissement du câble depuis La Palisse a finalement été choisi par le SDE (Syndicat Départemental d'Energies). De même un renforcement de câble a eu lieu entre Sébeyrous et le Merle.
- Notre village a été raccordé à la fibre optique par le syndicat ADN (Ardèche Drôme Numérique). Cette fibre arrive en souterrain jusqu'à une armoire située à la sortie du village côté le Béage. Des prospectus seront disponibles en fin d'année à la mairie ; ils expliqueront le fonctionnement de ces installations et la marche à suivre pour demander un raccordement en sachant que des offres seront proposées par Orange, SFR et Bouygues en fin de 1<sup>er</sup> trimestre 2012.
- L'enfouissement de la HTA (ligne Haute Tension) entre La Palisse et Rieutord contribue à l'amélioration de la qualité du réseau.

Bien sûr, la commune n'intervient pas dans le financement de ces travaux.

A l'aube de 2012, je vous invite à venir nous rejoindre, le 14 janvier, pour passer un moment agréable autour d'une galette des rois. Nous vous proposerons de visiter les aménagements de la mairie, de la bibliothèque et des 3 logements.

D'ici là, je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

**F.L**

## TRAVAUX ET REALISATIONS

### Mairie, Bibliothèque, Logements :

Les travaux engagés en mars 2011, pour une durée d'un an avancement. Hormis les espaces extérieurs, ils sont quasiment finalisés et la réception est prévue pour fin janvier 2012, soit avec plus de deux mois d'avance. La livraison au public sera donc effective vers mi février et les 3 logements disponibles à la location dès le 1er mars 2012.

La consultation des fournisseurs pour les granulés bois est en cours. Un groupement de commande sera créé, comme pour la voirie, afin de réunir un maximum d'utilisateurs de bois granulés sur le plateau ardéchois et bénéficier d'un meilleur prix de fourniture.

Le prochain bulletin vous fera part du bilan financier de cette opération d'environ 600 000 €, dont 170 000 € à la charge de la commune (- de 30%).

### Chemin L'Eau et sa Force :

Ce projet a été relancé au cours de l'année 2011, avec la nomination d'une maîtrise d'œuvre qui rédige les pièces et projets dans le cadre de la consultation des entreprises.

Le principe est de créer un chemin de randonnée partant et arrivant au village du Cros de Géorand, en passant par La Rochette, le Poyet, le Pont de Fédarier, le Château de Géorand. Ce sentier permettra de faire découvrir notre patrimoine au fil d'une randonnée ponctuée de stations explicatives dans divers domaines.

La consultation des entreprises est prévue pour fin janvier et les travaux pour le printemps prochain, afin que ce sentier soit fonctionnel dès l'été 2012.

### Enfouissement des Réseaux :

Le projet de deuxième tranche de La Palisse est acté, les demandes d'autorisations des propriétaires sont en cours. Lors de la première tranche celles-ci furent rapidement signées mais pour cette tranche certains propriétaires ne les ont pas encore retournées ce qui oblige à décaler légèrement les travaux au printemps prochain. Ce projet conclura l'ensemble de l'enfouissement de ce hameau, qui en avait un réel besoin.

Avec la diminution prochaine des aides dans le cadre de l'enfouissement des réseaux en milieu rural, il a été décidé de lancer une étude pour finaliser le village du Cros dans la zone haute (après la mairie), ainsi que le hameau de La Rochette où l'éclairage public sera aussi refait afin de sécuriser les habitants aux abords immédiats de la route départementale mais aussi dans le hameau.

Ce programme d'enfouissement lancé dès 2008 aura vu au final un investissement global d'environ 1 000 000 €, avec une participation du SDE 07 (Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche) d'environ 75% et de la commune de 25%.

### Aire de Camping-Car La Palisse :

Dans le cadre d'un projet global sur l'ensemble du territoire de la Montagne Ardéchoise et grâce à un programme financier important PER (Pôle d'Excellence Rurale), la commune de Cros de Géorand a décidé de créer une aire de camping-car au bord du barrage de La Palisse. En effet le programme porté par le SMA (Syndicat de la Montagne Ardéchoise) porte sur la création d'environ 80 cases de camping-car sur l'ensemble du territoire.

Le Maître d'œuvre réalise en ce moment l'étude mais le coût sera d'environ 65 000 €, dont 30 000 € financés par le SMA (PER et Contrat Station) et 7 000 € par une aide parlementaire du Député Jean Claude Flory. Soit environ 65% de subventions.

### Réfection Réseaux d'Eau et Protection Captages :

Le projet d'aménagement des périmètres rapprochés des captages du Cros, de La Palisse et de La Rochette avance. Les dernières modalités de cession de terrains sont en cours. Les travaux devraient pouvoir débuter en 2012.

Une demande de la Mairie a été faite au SIHVL (Syndical Intercommunal de la Haute Vallée de la Loire), ancien SIVOM, depuis plusieurs mois afin de reprendre des branchements plombs existants à La Palisse. A ce jour aucune réponse n'est faite, malgré l'urgence de ce dossier. La maîtrise d'ouvrage appartient au SIHVL et il n'est pas possible d'entreprendre directement ces travaux sans son accord.

Un bureau d'études réalise le diagnostic de tout le réseau d'eau potable à La Palisse ; celui-ci étant de mauvaise qualité et insuffisant dans le cadre des interventions de secours. Un programme de réfection totale devra être inscrit par le SIHVL auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général. *S.P*

## PATRIMOINE :

La Fête du village se situe traditionnellement le 15 août. D'après certains documents, elle était déjà présente au 18<sup>ème</sup> siècle et rien n'empêche de penser qu'elle a débuté bien avant. Nous pouvons donc bien dire qu'elle fait partie de notre patrimoine.

Le père Cyprien Gineys, qui est en train de préparer un livre concernant notre commune, nous a transmis le fruit de ses recherches. La première partie de l'essai que nous vous livrons ici, évoque la fête jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Nous retransmettrons la suite dans les bulletins suivants. **C.P**

### Le *rinage* du Cros-de-Géorand

Nos fêtes de village, appelées aujourd'hui fêtes votives, sont souvent très anciennes. Il est impossible, presque toujours, d'en connaître l'origine. Beaucoup existaient déjà au Moyen âge.

Sous l'Ancien Régime l'Église était omniprésente dans la vie sociale d'un village. Toute église paroissiale était sous le vocable ou sous la protection d'un saint, objet d'un culte spécial. Le jour de sa fête était célébré avec grande solennité. C'était la fête du village, appelée fête patronale.

Au début, c'était une fête exclusivement religieuse, mais le peuple chrétien ayant besoin de se divertir elle s'accompagna très vite de réjouissances populaires qui, progressivement, aboutirent à des abus "et il n'y eut bientôt plus que les divertissements profanes".

Selon les lieux, pour désigner ces fêtes, on dira *vote*, *vogue* ou *rinage* car on y désignait, sous l'Ancien Régime, un roi et une reine avec leur cour "qui présidaient aux festivités" mais ces titres éphémères n'étaient pas gratuits pour ceux qui en étaient pourvus. Ils avaient un coût qui apportait un petit revenu à la paroisse et à ses pauvres et contribuait aux frais de la fête.

Les premiers concernés étaient les jeunes. Ils s'investissaient dans la préparation, l'organisation et la réalisation de la fête, qui était l'occasion d'un repas copieux, de jeux collectifs, de rencontres, de beuveries... La danse était au programme des réjouissances. Quand la bourrée était exécutée dans une salle d'auberge, le plancher raisonnait au claquement des sabots. On chantait par exemple, « qué saï véni doun fà, » et d'autres chansons très anciennes.

Qué saï véni doun fà,  
garçous dé la mountogno.  
Qué saï véni doun fà,  
sé voulès pas dansa.

La vouolé ma Rouséto,  
la vouolé maï l'ourèi.  
Soun païré mé la baïlo,  
Sa maïré incaro maï.

Qu'êtes-vous venus faire ici,  
garçons de la montagne.  
Qu'êtes-vous venus faire ici,  
si vous ne voulez pas danser.

Je la veux ma petite Rose,  
je la veux, et je l'aurai.  
Son père me la donne,  
Sa mère encore plus.

Le *rinage* du Cros le 15 août, fête de l'Assomption de la Sainte Vierge, patronne de l'église du village, comme celui de la paroisse voisine du Lac-d'Issarlès le 25 août, attirait beaucoup de monde. Il était redouté des autorités, tant civiles que religieuses, car les bals qui s'y déroulaient étaient prétextes à beuveries, entraînant des rixes et parfois des meurtres.

La *Vie de M. l'abbé CEYSSON*, publiée en 1888 par un prêtre du diocèse, l'abbé Chareyre, contient une page précieuse sur la fête du 15 août au Cros.

Avant d'en donner le contenu, une brève présentation de l'abbé Pierre Ceysson s'impose. Né à Malaval en 1765, il exerça tout son ministère au Cros, son pays natal. D'abord vicaire de 1790 à 1820, puis curé jusqu'à sa mort en 1855.

Par cette page nous savons ce qu'était la fête du 15 août au Cros au 18<sup>ème</sup> et au 19<sup>ème</sup> siècles.

"Autrefois, écrit l'abbé Chareyre, sur nos montagnes, les réjouissances du paganisme avaient remplacé nos fêtes religieuses, et les pieuses pratiques de nos vieux pères se trouvaient abolies par des usages indignes du peuple chrétien. Le jour de l'Assomption, fête patronale de la paroisse, le Cros devenait un lieu de débauche, de scandales et de meurtres. Les paroisses voisines déversaient tout ce qu'elles avaient de corruption sur ce petit village. Les chemins et les prairies du chef-lieu étaient couverts de tables, où se trouvaient réunies, pêle-mêle, toute sorte de personnes.

## LA FETE DU 15 AOÛT

L'air ne retentissait, toute la journée et jusqu'au lendemain, que de coups de feu, de danses et de cris. M. Ceysson, avec toute l'autorité de ses vertus, ne parvint jamais même à diminuer ce désordre. Dieu ne jugea pas à propos de lui donner cette satisfaction pendant sa vie".

La fête du 15 août 1704 dut être particulièrement meurtrière. Le registre d'état religieux du Cros mentionne que cette année là eut lieu les décès :

- Le 16 août, de Pierre Testud âgé de 16 ans, fils de Pierre et Anne Reynaud de la Palisse, tué d'un coup de pistolet.
- Le 18 août, de Henri Descours de la Palisse âgé de 35 ans, tué d'un coup de pistolet.
- Le 19 août, de François Jourdan de Javelle âgé de 52 ans, tué d'un coup de fusil.

On peut penser que ces trois hommes moururent des suites de leurs blessures reçues le jour de la fête, mais il pouvait y avoir d'autres blessés.

En 1762, un notable de la région, Monsieur de Boucharenc, propriétaire de la ferme du Chaumeil, prévenait son cousin de La Coste, résidant à Pradelles, chargé par le roi de maintenir l'ordre dans les montagnes du Vivarais, et l'invitait à envoyer au château de Géorand des soldats dans la nuit, la veille du 15 août. Boucharenc conseillait à son cousin de prendre avec lui au moins deux compagnies.

Selon Régis Sahuc, dans un article de la Revue du Vivarais en 1994, la guerre de Cent Ans avait réduit à la misère la paroisse du Cros. Une situation qui perdurera jusqu'au 19<sup>ème</sup> siècle, et qui explique en partie cette violence. Aujourd'hui, nous le savons, le manque de ressources pour vivre provoqué par le chômage, engendre dans les villes des vols, des bagarres et des crimes.

Le cahier de doléances du Cros, écrit à la veille de la Révolution, considère que le mandement de Géorand est le plus imposé de toute la région. Les habitants donnent ensemble 2056 livres pour la taille et 262 livres pour la capitation. A cela s'ajoutent des rentes et autres impôts, et le prieur emporte le quart de leurs revenus. La neige, les gelées et orages des dix dernières années n'ont pas permis d'avoir de bonnes récoltes, surtout de pommes de terre. Le chemin royal qui traverse la communauté est impraticable. Le sel, le tabac coûtent trop cher. Il "nous faudra abandonner et nous ne savons pas où passer".

Selon un recensement de la Préfecture, sous le règne de Napoléon 1<sup>er</sup> en 1809, le Cros vient en tête pour la misère dans les communes de la Montagne. On compte 700 pauvres, 150 mendiants pour 1446 habitants.

Comme l'écrit Régis Sahuc : "Pauvreté engendre violence, une évidence. Les gens du Cros-de-Géorand étaient tenus jadis, pour batailleurs. De ce fait, ils ne s'écartaient guère de leur réputation ancestrale. Leur complainte du premier mai témoigne de ce repli ombrageux :

Sein deï lou Cros de Giouran – Nous sommes du Cros-de-Géorand,  
N'in passin qu'in co per an – Nous ne passons qu'une fois l'an..."



Ce que n'aura pas réussi de son vivant le curé du Cros Pierre Ceysson, mettre fin aux désordres et violences occasionnées par la fête du 15 août, son vicaire et successeur Pierre Pagès, l'obtiendra. Un jour, écrit l'abbé Chareyre, il exposa "avec tant de conviction et de piété, que la population, par reconnaissance et par amour pour son ancien pasteur, qui semblait leur parler du fond de son sépulcre, revint à partir de ce moment à de meilleurs sentiments. Les volontés les plus rebelles furent brisées, et la jeunesse des environs, découragée par le mauvais accueil, finit par ne plus paraître". A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, "l'Assomption a repris son rang parmi les grandes fêtes, célébrées dans cette paroisse par la prière et la réception des sacrements". Cyprien Gineys

## Infos Pratiques

### Horaires d'ouverture

#### • **Secrétariat de mairie :**

Lundi : 8h00-12h00  
Mardi : 8h00-12h00  
Mercredi : 8h00-12h00  
Jeudi : 8h00-12h00  
14h00-17h00  
Vendredi : 8h00-12h00  
Samedi : 9h30-11h30

#### • **Agence postale :**

Lundi : 8h00-12h00  
Mardi : 8h00-12h00  
Mercredi : 8h00-12h00  
Jeudi : 8h00-12h00  
Vendredi : 8h00-12h00  
Samedi : 9h30-11h30

#### • **Déchetterie :**

Mercredi : 9h00-12h00  
Samedi : 9h00-12h00  
(pour info : la déchetterie sera fermée les samedis 24 et 31 décembre 2011)

### Tarifs de location de la salle polyvalente

Réunion : gratuit  
Association avec entrées payantes : 50 €  
Particulier résident : 80 €  
Non résident : 150 €  
Professionnel : 150 €  
Une caution de 200 € sera demandée à la remise des clefs

### Invitation Vœux 2012

A l'occasion de la présentation des vœux pour la nouvelle année, le Conseil Municipal invite tous les habitants de la commune à venir partager la galette des rois samedi 14 janvier à 14 h 30 à la salle polyvalente.

Cette rencontre sera l'occasion de parler des réalisations effectuées en 2011 et des projets pour 2012.

### Correspondant de presse

Si vous êtes intéressé pour transmettre des articles sur la vie de la commune aux quotidiens et hebdomadaires locaux, vous pouvez prendre contact avec la mairie qui vous indiquera la marche à suivre.

## DOSSIER : LE PNR 07



Le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, est un syndicat mixte, regroupant 138 communes du département de l'Ardèche, dont la nôtre. Il a été créé en avril 2001 par Henri Belleville.

Il est aujourd'hui présidé par Loraine Chéneau (conseillère municipale de St Mélan). Le comité syndical regroupe 13 conseillers régionaux, 19 conseillers généraux, 6 représentants des chambres consulaires et 138 élus locaux. Ce comité syndical se réunit 3 à 4 fois par an pour valider les orientations du bureau qui regroupe 3 conseillers régionaux, 3 conseillers généraux et 16 représentants des communes. Le représentant de notre commune est Sébastien Pradier, il est élu au bureau et y représente le secteur du plateau, tout comme Dominique Allix (Maire de Lachamp Raphaël et Vice Président).

Les missions du Parc Naturel des Monts d'Ardèche sont :

- protéger et gérer les patrimoines naturels, culturels et paysagers, à travers une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages,
- contribuer à l'aménagement du territoire,
- prendre part au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie,
- assurer l'accueil, l'éducation et l'information des publics,
- mettre en oeuvre des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et participer à des programmes de recherche.

Pour cela, le syndicat emploie 17 chargés de mission réunis autour d'un directeur.

Son budget global est d'environ 1 600 000 € regroupant des financements régionaux, départementaux et les cotisations communales obligatoires.

Le parc prévoit des programmes d'action au travers d'une charte établie pour 5 ans. Le but dans un futur proche sera :

- identifier, gérer et préserver les patrimoines naturels,
- connaître, gérer et préserver les patrimoines culturels et bâtis,
- promouvoir une agriculture de qualité aux fonctions multiples,
- soutenir et valoriser l'artisanat, le commerce et l'industrie,
- participer au développement d'un tourisme intégré de qualité,
- coordonner et encourager les activités culturelles, l'expression artistique,
- encourager les économies et la diversification des énergies,
- encourager un urbanisme cohérent, un environnement préservé.

Notre commune a accueilli plusieurs séances de cinéma dans le cadre de l'opération "Cinéma au village" organisée par le PNR.

Le PNR donne aussi un label à des produits ou à des hébergeurs, selon des critères précis. La marque Parc est une marque nationale, gérée par la fédération des Parcs Naturels Régionaux de France et déclinée localement dans les Monts d'Ardèche. Pour l'obtenir, il faut remplir les critères d'un cahier des charges sélectif basé sur la qualité de l'accueil, le lien au territoire, la valorisation des produits locaux, l'intégration dans le paysage et la préservation de l'environnement... Les bénéficiaires de la marque sont audités tous les trois ans afin de s'assurer du respect des critères inhérents à la marque Parc. Chaque bénéficiaire de cette marque, qu'il soit professionnel du tourisme ou producteur, est donc un parfait "ambassadeur" du Parc et de son projet de territoire. A ce jour notre commune possède un hébergeur marqué Parc, il s'agit de Tania Rippert.

Le PNR après dix ans de vie, construit son avenir "dans un environnement plus contraint sur le plan financier et plus mouvant sur le plan institutionnel, notre Parc se doit d'être encore plus fédérateur des énergies et à l'écoute de toutes les initiatives porteuses d'avenir. Chacun d'entre vous est acteur de ce futur."

**S.P**

## LA PAGE DES ASSOCIATIONS

### La Bouquinerie Crouseilloune

Ah ! regarder les flocons tomber sans bruit !  
Ecouter le feu crépiter dans la cheminée  
Et s'installer tranquillement avec un beau roman  
Se poser à l'ombre d'un fayard,  
Ecouter le torrent chanter  
Et s'installer tranquillement avec un recueil de poésie  
Se glisser sous la couette,  
Ecouter le silence de la nuit  
Et trembler en tournant les pages d'un bon polar  
S'allonger de tout son long sur le parquet  
Faire abstraction des va-et-vient des parents  
Et rire des gags d'une bande dessinée  
Ah ! LIRE LIRE LIRE LIRE LIRE  
Pourquoi pas ?



*Les bénévoles s'emploient à répertorier les livres*

Avec cette idée du plaisir de lire et l'envie de partager les lectures, la municipalité et des habitants se sont lancés dans l'aventure : créer une bibliothèque !

La Mairie ouvrira donc, début 2012, une bibliothèque municipale. Des bénévoles se sont regroupés au sein de l'association la Bouquinerie Crouseilloune avec comme présidente Cathy Usala, secrétaire Chantal Gineys et trésorière Cécile Pradier. Le but de cette association est d'animer ce nouveau lieu. Les volontaires, qui sont déjà nombreux, ont commencé à répertorier et classer tous les livres qui ont été donnés à la mairie. Leur activité se poursuivra par la mise en place de ces ouvrages et par la permanence de la bibliothèque qui sera ouverte au moins deux fois par semaine.

Nous vous attendons nombreux  
Grands lecteurs et petits lecteurs  
A bientôt.

### Les Crouseillous

L'association les Crouseillous a procédé au renouvellement de son bureau.

Les nouveaux représentants sont :

Présidente : Odile Espiard , Vice-Président : Alban Pradier , Trésorière : Nadine Pradier , Secrétaire : Sylvie Breysse.

### Détente et Nature Ardèche

L'association a été présentée dans le bulletin municipal n°3. Elle prend de nouvelles orientations et souhaite nous les communiquer :

#### **Orientations à venir de l'activité de l'association :**

- action d'accueil en faveur des personnes à mobilité réduite
- mise en place de loisirs nature au bénéfice des personnes en difficulté
- lutter contre la discrimination : promouvoir des actions pour tous, partagées entre personnes valides et non valides : loisirs, hébergements, ...

#### **Projet actuel principal :**

Actuellement l'association ne prend plus de nouvelle admission pour le Lieu de Vie et d'Accueil et les séjours en cours sont menés à leur terme. Elle se réoriente vers l'organisation de randonnées nature pour tous : adaptées aux personnes en situation de handicap et accessibles à tout un chacun.

Le choix s'est porté sur l'utilisation de FTT (Fauteuils Tout Terrain) à assistance électrique qui permettent aussi bien aux personnes en difficulté qu'à celles qui ont leurs moyens physiques intacts, de randonner de façon ludique sur les chemins en pleine nature. D'autre part, ces véhicules sont non polluants et silencieux. Du fait de leur légèreté, ils ne dégradent pas les chemins ruraux. Grâce à leur assistance électrique silencieuse, ils ne perturbent ni la faune sauvage, ni les autres usagers des chemins (randonneurs pédestres, cavaliers, VTTistes, ...). Les permanents de l'association sont diplômés pour encadrer ces randonnées électro-motorisées. La prochaine étape sera l'acquisition de ces véhicules. Les demandes d'aides et de subventions permettront de mener à bien ce projet.

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Liste des manifestations connues au moment où nous clôturons cette édition, qui auront lieu sur la commune :

**Samedi 14 janvier 2012 :**

Vœux de la municipalité autour de la galette des rois (14h30)

**Samedi 18 février 2012 :**

Soirée dansante avec sono à la salle polyvalente organisée par le comité des jeunes

**Samedi 10 mars 2012 :**

Ouverture de la pêche. A cette occasion, la truite capricieuse organise un casse-croûte à La Pailisse (à partir de 9h00 si le temps le permet)

**Samedi 7 avril 2012 :**

Bal sous chapiteau organisé par le comité des jeunes avec l'orchestre MOTEL (soirée)

**Dimanche 8 avril 2012 :**

Bal sous chapiteau organisé par le comité des jeunes avec sono (soirée)

**Début mai 2012 (date à définir) :**

Repas inter générations

**Samedi 23 Juin 2012 :**

Inter villages organisé par le comité des jeunes (à partir de 14 h) suivi du feu de la Saint Jean (grillades en soirée)

*J-M.T*



*Le repas du CCAS a eu lieu le 10 décembre 2011*



## LES CONTACTS MUNICIPAUX

**Agence Postale Communale :** Martine GAYTON (04 75 37 07 74 )

**Secrétariat de Mairie :** Martine GAYTON (04 75 38 94 64 - [crosdegeorand-mairie@numeo.fr](mailto:crosdegeorand-mairie@numeo.fr))

**Permanences du Maire :** Sur rendez-vous au secrétariat de mairie les jeudis de 14h00 à 17h00.

**Rencontres avec le 1er Adjoint :** Sur rendez-vous au secrétariat de mairie les samedis de 9h00 à 12h00.

**Rencontres avec les 2ème et 3ème Adjointes :** Sur rendez-vous au secrétariat de mairie.

**Responsables Déneigement :** Jean-Paul Bèque 04 75 38 92 94 ; Jean-Paul Breyse 04 75 38 82 95 ; Philippe Laurent 04 75 38 83 37